

CONTRIBUTION AU LIVRE BLANC DU HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL

MAI 2023



Fédération
des acteurs de
la solidarité

Réseau d'associations et d'organisations de lutte contre l'exclusion, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est construite à partir des professionnel.les de l'action sociale qui portent, au plus près des personnes, la solidarité et la lutte contre la pauvreté. Le « Livre vert du Travail social », présenté par le Haut Conseil du Travail Social (HCTS) en mars 2022 au Ministre des Solidarités et de la Santé, rappelait les enjeux du secteur et dressait un constat alarmant de la crise des métiers de l'action sociale. La nécessité d'établir une feuille de route a amplifié l'attention portée aux travaux du « Livre blanc du Travail Social » et souligné la justesse de le nourrir depuis le terrain. Une conviction que la FAS avait elle-même inscrite comme socle de ses missions dans son [projet fédéral](#) 2022/2027.

C'est sur la base de l'expérience et de l'expertise de nos adhérents que nous contribuons aux travaux essentiels du Livre Blanc, répondant à une sollicitation de Mathieu Klein, président du HCTS.

Les enjeux des métiers de l'action sociale reposent sur les **trois piliers** que sont les **moyens alloués pour lutter contre l'exclusion**, la **reconnaissance apportée aux professionnel.les** et **l'investissement durable dans la solidarité**.

L'intervention sociale doit se penser à partir des personnes et des territoires, des acteurs professionnel.les, des bénévoles et des personnes concernées. Une approche systémique des politiques publiques et de leurs impacts est tenue de se concevoir depuis ce que les acteurs construisent des métiers de l'action sociale, sans jamais s'éloigner de la mission de répondre aux besoins des personnes.

1 – Passer d'une logique d'urgence à un accompagnement global des personnes pour lutter contre l'exclusion

Le travail social se situe au croisement des exigences de lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion, à la fois la base de notre action et au fondement de son sens. Agir pour l'insertion et l'émancipation des personnes en situation de précarité, dans un but de cohésion sociale, **ne peut se faire sans une approche globale** qui réponde aux besoins et droits fondamentaux des personnes en termes de santé physique et mentale, de logement, d'emploi, de justice, d'éducation, de protection de famille et de l'enfance ou encore d'accès à la culture.

La garantie et le respect des droits fondamentaux doivent rester au cœur de l'action sociale. Un engagement des acteurs sur ce point et des moyens supplémentaires, financiers et humains, sont indispensables alors que les métiers du travail social connaissent une crise sans précédent et qui, une nouvelle fois, s'éternise.

La revalorisation seule ne suffit pas. La Fédération déplore la trop grande fréquence des équipes d'action sociale en sous-effectifs, dont le rôle de garantes d'un droit fondamental à un accompagnement de qualité se heurte à l'augmentation inexorable des prises en charge. Il apparaît **illusoire** pour la FAS **de ne pas voir que le sens et la valeur du travail social se trouvent érodés** par l'usure professionnelle galopante de nos secteurs.

Redonner aux professionnel.les les conditions de travail, qui sont le garde-fou d'un sens retrouvé dans les pratiques d'accompagnement, **doit se traduire par la fin de la gestion palliative et de la logique d'urgence**. Remettre la personne au centre du dispositif et faire, avec elle, de ses besoins la pierre angulaire de la construction de l'accompagnement est absolument fondamental et rendu impossible par les consignes de fluidité des dispositifs, les baisses significatives de moyens et la persistance d'une crise du logement. Ces **injonctions paradoxales** dépossèdent les métiers de la dimension qualitative de l'accompagnement, les entraînent à **devoir pallier les carences des services publics** et renvoient les **travailleurs et travailleuses sociales à une dissonance** illustrée par l'accumulation des situations administratives, de dispositifs et de procédures.

C'est aussi pourquoi **la Fédération insiste sur l'ouverture d'un accès effectif** aux différents services publics, caisses de protection sociale et Maisons France services. Rehausser les effectifs de professionnel.les dans les lieux d'accueil des services publics, cela signifie **maintenir un lien, renouer avec une relation de personne à personne** et, par conséquent, **éviter les ruptures de droits**. Poursuivre la **dématérialisation sans alternatives** et le développement de l'intelligence artificielle, **c'est éclipser la réalité de la fracture du numérique** et la dégradation des conditions de vie qu'elle génère. La FAS tient à rappeler l'inclusion des personnes dont les professionnel.les sont les garantes et alerter sur la déshumanisation de l'accompagnement.

Enfin, **la Fédération ne peut que rappeler le caractère fondamental des pratiques d'aller-vers**, qui **doivent être fortement développées** en direction, notamment, des personnes les plus exclues à **travers une pluridisciplinarité**, à l'image des équipes mobiles infirmières, de maraudes, ou relevant de la psychiatrie-précarité. La lutte contre le non-recours aux droits ou l'errance de parcours ne peut faire l'impasse sur **l'importance du repérage et des orientations** qui doivent, en outre, s'inscrire dans des projets de territoire, visant l'amélioration de la couverture des besoins.

2 – La reconnaissance apportée aux professionnel.les

Un **enjeu incontournable** pour la Fédération reste, bien sûr, **la revalorisation salariale à destination des métiers du travail social**. Revaloriser les dotations, subventions et aides aux postes, versées à l'ensemble des structures sociales et médico-sociales et des structures d'insertion par l'activité économique, pour **permettre aux employeurs d'appliquer à l'ensemble de leurs professionnel.les la revalorisation** accordée dans le cadre de la « Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social ». Nombre de métiers s'en sont retrouvés exclus alors qu'ils participent activement au parcours d'accompagnement des personnes.

La revalorisation salariale des métiers de l'action sociale, **au-delà des effets de reconnaissance à la fois matérielle et symbolique** pour les professionnel.les, **aurait également un retentissement significatif sur les conditions de travail**. Trop de structures et de dispositifs connaissent des équipes en sous-effectifs. Revaloriser les métiers, c'est **avoir un impact sur l'attractivité du secteur** et par conséquent, un levier pour **faciliter le recrutement et pour freiner le *turn-over*** et, par exemple, permettre aux équipes sociales de retrouver des « files actives tenables ».

Mais la reconnaissance de l'action sociale ne se limite pas à une revalorisation salariale et des carrières. Elle doit **s'accompagner de moyens financiers et humains** en corrélation avec **l'expertise des professionnel.les** sur le terrain et la spécificité des secteurs, comme la prise en charge des coûts induits par l'accueil de stagiaires et d'apprenants. Il s'agit également de **valoriser les savoirs-faire des acteurs dont l'expérience et la pratique sont des ressources inestimables**, constitutives d'un creuset fondamental pour un sens du travail retrouvé. La **reconnaissance du travail-pair** et le **déploiement des médiateurs-pairs** dans le secteur social et médico-social n'ont que trop tardé.

Ces aspects doivent s'accélérer significativement. La **Fédération des acteurs de la solidarité est profondément attachée à la valorisation des compétences propres à la lutte contre l'exclusion**, des **connaissances intrinsèques à la marginalité et à l'ingénierie de nos secteurs** qui s'attèlent au rude sujet de la grande précarité. Cette expertise, infiniment précieuse, se doit d'être appréciée à sa juste valeur.

Plus largement, la FAS insiste sur l'importance de **favoriser le pouvoir d'agir des professionnel.les**, à partir d'un décloisonnement prenant en compte le maillage territorial. L'« accès aux organismes » dont les professionnel.les sont pour l'instant dépourvu.es et qui conditionnent la globalité et la qualité d'un accompagnement sur lequel ils et elles n'ont, par ailleurs, que peu de latitude est essentiel mais ne peut suffire. Le **renforcement de leur autonomie dans leurs pratiques professionnelles doit s'appuyer sur le développement de partenariats** entre les secteurs afin de **favoriser l'échange et les postures réflexives**. A ce titre, les instances éthiques et déontologiques doivent être des espaces-ressources identifiés par les professionnel.les en ce qu'elles nourrissent le sens du travail social.

3 – L'investissement durable dans la solidarité

Les enjeux présents du travail social sont pressants mais ne doivent pas occulter un investissement dans l'avenir de nos politiques de solidarité. Ces dernières ne peuvent exister sans accompagnement social et reposent ainsi sur les professionnel.les de l'action sociale. Les changements de méthode successifs, comme le recours répété aux appels à projet dont les durées annuelles sont de plus en plus fréquentes, imputent le pouvoir d'agir des associations et alimentent la précarité des dispositifs. **Comment, dans ces conditions, continuer de développer des actions innovantes et les fixer dans le droit commun ? Comment, dans ces conditions, s'atteler à l'enjeu essentiel et contemporain de la transition écologique ? Comment, dans ces conditions, accompagner nos secteurs et leurs acteurs au déploiement du travail-pair et, plus largement, de la reconnaissance de la pair-aidance ?**

La crise actuelle des métiers doit se résoudre par une **restructuration de l'architecture systémique de nos secteurs**.

Elle nécessite de venir questionner la progression du recours et de l'utilisation d'outils et de méthodes de gestionnaires appliquées à des pratiques d'intervention sociale. La Fédération a la conviction que les politiques de solidarité **ne peuvent se poursuivre si elles n'ont pas au cœur de leur conception l'inclusion des personnes et ne doivent se poursuivre sans le détachement d'une bureaucratisation** qui impacte fondamentalement l'activité quotidienne et fait glisser les frontières de sens du travail social. La **co-construction d'outils** reconnaissant la dimension sensible de l'accompagnement et

l'associant aux pratiques managériales doit détourner la prégnance des normes et **s'appuyer sur le développement d'outils de coordination participatifs.**

C'est en ce sens que **la Fédération porte la nécessité d'un plan ambitieux d'attractivité des métiers de l'humain.** Les associations connaissent aujourd'hui un climat extrêmement tendu du fait des enjeux de salaires, auxquels seules des réponses incomplètes ont été apportées, par les politiques publiques, et qui traduisent les malaises de sens porté au travail social. Il est indispensable et urgent qu'un cadre **donnant plus de visibilité aux professionnel.les et aux réalités de terrain** soit mis en place afin de combler le manque saillant de reconnaissance subi dans les métiers du social.

La **formation continue doit être pleinement investie** par des moyens renforcés et des **modules de formation obligatoires orientés sur le secteur de la lutte contre les exclusions**, déployés dans les **formations initiales** du travail social, inscrites dans le socle commun des compétences. **Les droits et besoins des personnes en situation de précarité doivent faire partie intégrante des formations et ce à partir des personnes elles-mêmes.** L'association **d'experts du vécu** au sein des premières années est essentielle pour permettre une **sensibilisation des futures générations de travailleurs et travailleuses sociales.**

La Fédération des acteurs de la solidarité, comme réseau généraliste de lutte contre les exclusions représentant plus de 900 associations, organismes et dispositifs des secteurs de la lutte contre l'exclusion, a la conviction que l'ensemble des éléments qu'elle défend sont essentiels et se doivent d'obtenir une réponse des pouvoirs publics. Dans le cadre des travaux du Livre Blanc, la Fédération s'engage à suivre tout particulièrement **trois enjeux incontournables pour l'avenir de l'action sociale** :

- Le cœur d'action de la FAS est en priorité tourné vers **l'accès aux droits des personnes en situation de précarité**, comme elle le porte au sein de son projet fédéral.
- Les métiers d'aujourd'hui et de demain de nos secteurs, toujours en pleine mutation, voient et doivent continuer de voir se **développer la visibilité de la pair-aidance et le renforcement du travail-pair**, et ce à travers les formations initiales et continues, les pratiques d'aller-vers, les actions de médiation...
- Les enjeux contemporains nous invitent à prendre à bras le corps la question de **la transition écologique** et la FAS, convaincue de l'urgence de ces réponses, est convaincue de la nécessité d'accompagner nos réseaux à ce défi majeur.

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire. La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. La FAS représente 2 800 établissements et services dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés.

La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'Etat, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations.

Elvire TICCHIONI
Chargée de mission Travail Social - Participation
elvire.ticchioni@federationsolidarite.org

Fédération des acteurs de la Solidarité
76 rue du Faubourg Saint Denis
75010 Paris
www.federationsolidarite.org